

Le Pont-du-Moulin a donc un tout autre visage. Un giratoire embryonnaire au croisement de la rue Centrale, du faubourg du Lac et du Pont-du-Moulin a d'ores et déjà remplacé le mirador. «Cela permet de fluidifier encore davantage le trafic, souligne Hubert Klopfenstein. Les automobilistes en provenance de la rue Centrale peuvent désormais bifurquer à gauche en direction de Neuchâtel.»

Pour parler de l'achèvement des travaux de l'Axe nord, le directeur des Travaux publics a brièvement quitté la séance hebdomadaire du Conseil municipal et commenté avec l'humour qu'on lui connaît: «Ce n'est pas si grave. On était en

PONT-DU-MOULIN *Le mirador a été délogé hier sur le coup de 10h.*

(PETER SAMUEL JAGGI)

train de parler de culture et de social...» Plus sérieusement, il a rappelé que le chantier devrait être terminé à la fin du mois de septembre. Responsable du Département des infrastructures à la Ville, Werner Zahnd a souligné que le revêtement de surface entre la rue de l'Hôpital et la place du Marché-Neuf serait d'un genre nouveau. «Il permet d'atténuer le bruit du trafic de trois décibels.» Cette étape devrait se dérouler le dimanche 8 août et engendrera la fermeture au trafic du tronçon place du Marché-Neuf/rond-point de la rue du

Débarcadère du samedi 7 août à minuit au lundi 9 août à 5h, si la météo le permet. Que les invétérés de la mobilité non douce se rassurent, des déviations sont prévues. «D'une part, le canton envisage de diriger le trafic en provenance de Neuchâtel sur la rive sud du lac. D'autre part, nous prévoyons de faire transiter les usagers de la route par la rue de l'Argent et la rue d'Aarberg», précise Werner Zahnd.

La pose du goudron entre la rue de l'Hôpital et la place du Marché-Neuf requiert des travaux de stabilisation du sous-

sol de la chaussée et divers travaux de revêtement préliminaires, lesquels seront exécutés partiellement la nuit, dès lundi.

Le résultat final réjouit d'ores et déjà Hubert Klopfenstein: «Avec l'élargissement de la chaussée entre la rue de l'Hôpital et le Pont-du-Moulin, nous aurons presque un boulevard. Au sein de ma Direction, on le surnomme ironiquement le Boulevard Cayenne... en mon honneur.» Nul doute qu'au volant de sa Porsche bien aimée, le directeur des Travaux publics circulera sur ce tronçon

le sou
gers d
vraie
faits
de bu
rue R
«Le t
suréle
accès
perso
Wern
Et
«il n'
trava
dépe
mios
concl
stein.

ACTION PAYSAGE BIENNE-SEELAND

Nonante chômeurs occupés

Action paysage Bienne-Seeland a élu Erich Fehr, conseiller municipal biennois en tant que nouveau membre du conseil d'administration de l'association lors de sa deuxième assemblée générale qui s'est déroulée mardi à La Neuveville. Présidée par Paul Zaugg, l'entreprise sociale et écologique navigue dans les chiffres rouges, mais les actionnaires se sont montrés confiants au vu de son activité développée en 2009.

Elle a en effet effectué 350 interventions écologiques dans 40 communes et, par ce fait même, occupé 90 chômeurs de longue durée provenant de Bienne et des 68 communes du Seeland. Ces dernières se sont ralliées d'ailleurs au «Pool de Lyss» pour assurer la



ACTION PAYSAGE *L'entreprise sociale et écologique a effectué 350 interventions l'an dernier.*

(ARCHIVES)

gestion écologique du paysage naturel et culturel du Seeland.

Le cercle d'actionnaires se compose des communes riveraines du lac de Bienne ainsi que de Pro Natura Seeland, de

l'Association Réseau Lac de Bienne, de la Fondation du même nom et de la Ligue bernoise du patrimoine. Les actionnaires ont encore pris connaissance des aménagements

structurels opérés pour mieux coordonner les trois secteurs de l'atelier social, des soins au paysage et de la planification.

Au terme de l'assemblée, ils ont découvert La Baume, une prairie et un pâturage secs protégés d'importance nationale sur les hauts de La Neuveville, une surface revalorisée par Action paysage dans le cadre du plan de relance du canton. Actuellement, des chèvres bottées assurent l'entretien de ce pâturage.

Action paysage Bienne-Seeland est ainsi devenue un partenaire incontournable dans la planification et les soins apportés au paysage. Elle demeure à la disposition des communes, des offices cantonaux et des différents partenaires de l'entreprise. /c-yad

PUBLICI

Part
V
M
DR